

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE  
**SEMEUR CANADIEN,**

**Journal des Connaissances Utiles**

EN

**POLITIQUE, LITTÉRATURE, MORALE, ET RELIGION.**

Le champ c'est le monde.  
*Matth. XIII. 38.*

**CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.** LE SEMEUR CANADIEN se publie à **Napierville**, BAS-CANADA, et paraît le *Deuxième* et le *Quatrième* JEUDI de chaque Mois.—Le PRIX de L'ABONNEMENT est de **3** Chelins et **9** Deniers par **Année** pour un seul *Exemplaire*; pour trois *Exemplaires* **10** Chelins; et pour sept *Exemplaires* **20** Chelins. Les lettres et envois doivent être adressés au RÉDACTEUR. On est instamment prié d'affranchir.

**VOYAGES.**

**SÉJOUR DANS UNE ÎLE DÉSERTE.**

(Nous empruntons à la *Recue des Deux Mondes* le récit suivant de l'abandon d'un capitaine français dans une île déserte. C'est un fait réel et authentique qui a eu lieu il y a quelques années; le M. Cremazy dont il est question demeure à présent, si nous ne nous trompons, dans l'île Bourbon.)

M. Cremazy commandait un navire chargé pour la côte: afin de donner le change sur ses opérations, il voulut relâcher à l'île de la Providence, située au nord du canal de Mozambique, à l'effet d'y prendre des cocos germés pour la nourriture des noirs. En ce temps-là, les moyens de navigation le long de la côte d'Afrique étaient grossiers: on ne connaissait pas les câbles-chaînes; on ne se servait guère que de câbles en bastain, ce erin de palmier si abondant aux Célèbes sous le nom de *goumoutou*; et comme ces câbles se coupaient souvent sur les récifs et les fonds de coraux, pour ménager les aneres, on mouillait ce qu'on appelait une *pégase*, espèce de cadre en bois chargé de pierres. A peine mouillé près de la Providence, le capitaine se rendit à terre pour reconnaître les ressources de l'île et envoya à bord son canot. Il parcourait le rivage depuis quelque temps, quand la *pégase* de son câble se rompit, et le navire fut emporté au large par les courans très violens dans ces parages. Le lieutenant mit sous voile pour regagner le mouillage, mais il ne put refouler le courant assez vite, et la nuit tomba avant qu'il eût repris son poste. Le capitaine, resté à terre, n'avait pour vêtement qu'une veste et un pantalon de toile blanche, pour arme qu'une *manchette*, espèce de sabre de bord qu'on trouve aux mains de tous les Indiens du Mexique. Quand il se vit condamné à passer la nuit sur cette île déserte, il songea à se faire un abri: des feuilles d'un cocotier, il construisit un ajoupa; il se désaltéra avec l'eau des cocos, et l'amande lui servit pour souper. Il dormit mal cette nuit-là; une inquiétude vague sur le sort de son navire, les maringouins, des bandes de rats qui viurent l'assaillir, l'anxiété même de la solitude, le tinrent éveillé. Au point du jour, il était sur la plage, cherchant dans la brume du matin une voile à l'horizon: il ne vit rien. Il attendit le soleil; le soleil se leva, dissipa le brouillard, répandit sur la mer un azur argenté; mais de navire point.

Le capitaine s'assit et plongea de longs regards dans le vague de l'air. Ses réflexions, tout le monde les sait d'avance. Il prit sa manchette et partit. Il n'eut pour déjeuner que du coco, à diner que du coco. Dans ses courses, il rencontra des concombres sauvages; mais il eût fallu les

faire cuire, et le feu lui manquait. Un sauvage, en moins de rien, lui en eût allumé, en frottant l'un contre l'autre deux morceaux de bois d'inégale densité. Il eût recouru au procédé du sauvage: il fit un trou dans un bois léger, y plaça un bâton pointu d'un bois plus dur qu'il fit tourner entre ses mains le plus rapidement qu'il put; mais soit maladresse, soit accident, il ne put, ce jour-là, se procurer du feu. Il s'y prit mal encore, puis un peu mieux, puis il vit le bois se charbonner. Il redoubla d'efforts; une légère fumée sortit du contact des morceaux de bois; il y plaça des fibres desséchées de cocotier; enfin, vers le soir, une étincelle jaillit, la fumée devint brillante, les fibres de cocotier s'étaient allumées; il souffla le feu, l'accrut, et poussa un cri de joie quand la flamme embrasa son bûcher. Alors il se procura un morceau de bois assez gros pour garder le feu pendant la nuit, entassa des branches et des feuilles sèches, et accroupi devant le foyer, il passa presque toute la nuit à l'entretenir et à l'admirer. Cependant ses yeux se fermèrent: un bruit singulier le réveilla; il crut entendre marcher près de lui. Il écoute, regarde, et voit en effet une tortue de mer qui montait à la plage pour y déterrer ses œufs et amener ses petits éclos. Tel est l'instinct de ces animaux; ils déposent leurs œufs dans le sable, au-delà de la limite extrême qu'atteignent les vagues de la mer, dans une exposition favorable pour recevoir les rayons du soleil, et, cinquante jours après, sans le moindre retard, ils viennent les déterrer. Au moment où la couche de sable qui les recouvrait s'enlève, les jeunes tortues rompent leurs coquilles et marchent en file à la suite de leur mère, qui les conduit à l'eau. Dès qu'elles ont touché le flot, elles s'attachent au ventre de leur mère, qui les emporte au large.

Le capitaine marcha vers la tortue à pas de loup, la retourna sur le dos et se tint en sentinelle pour la garder. Au jour, il se mit en devoir de la dépecer; elle était énorme: il lui fallut de grands efforts; enfin il y parvint, la trouva fort grasse et bien à point. Il fit cuire la chair, qui lui parut excellente, et conserva la graisse, qui, mise dans les écailles des petites tortues avec des fibres de cocotier en guise de mèche, lui servit en lampion, en veilleuse et en lustre. Il eut facilement du sel par l'évaporation de l'eau de mer; l'écaille de la grosse tortue lui servait de marmite. L'eau de coco le fatiguait: il creusa un puits dans le sable et se procura de l'eau douce. Bientôt il lui fallut laver son linge; mais jamais il ne put se décider à rester nu un seul instant: il ne lavait son pantalon que quand sa chemise était sèche. Enfin il écarta de son ajoupa les rats et les moustiques en brûlant et défrichant l'espace qui l'entourait; il y fit même une sorte d'enceinte que tout animal immonde respecta. Dans ses promenades, il avait rencontré

beaucoup de tonnerrelles qui se laissaient facilement approcher ; il leur fit la chasse à coups de gaule, et ce fut un nouveau met qu'il ajouta à sa cuisine. Pour les faire rôtir, il les suspendait à un fil de cocotier qu'il tournait entre ses doigts, et les présentait à une flamme pétillante : il les trouva tendres, grasses, exquises. Dans le sud de l'île de la Providence s'étend un banc de coraux qui n'a pas moins de onze lieues de longueur, et qui se couvre et découvre à chaque marée. Quand la mer se retire, le poisson se réfugie par masses considérables dans les creux où l'eau séjourne. Ce fut pour le solitaire une nouvelle source de jouissances et d'occupations. Chaque jour, à marée basse, il se rendait sur le récif, cherchait les réservoirs où le poisson était le plus entassé, et là, armé de sa *manchette*, il choisissait les plus délicats et les harponnait. Il fit sécher les plus convenables, et eut de la sorte un approvisionnement qui le rassura sur sa subsistance.

Ce qui préoccupait surtout le pauvre solitaire, c'était l'idée de sortir de son île. Chaque matin, il passait de longues heures sur le rivage, près du lieu où son navire avait disparu : mille appréhensions douloureuses traversaient son esprit ; parfois il pensait que peut-être ses compagnons avaient fait naufrage sur quelque banc inconnu de ce dangereux archipel. Il songea donc à appeler l'attention de tous les navigateurs que le hasard ferait passer en vue de son île. Il était parvenu, non sans peine, à réunir une quantité de bois assez considérable pour faire un grand bûcher. Un arns de feuilles sèches occupait la partie inférieure ; des lits de feuilles de cocotier alternaient avec les troncs d'arbres qu'il avait empilés les uns sur les autres ; il guettait l'occasion d'y mettre le feu et de révéler, par l'éclat d'une flamme immense, et sa présence et sa détresse. Tous les soirs, ses yeux parcouraient l'horizon avec la plus grande anxiété. Ainsi les jours succédaient aux jours, et sa solitude lui paraissait de plus en plus profonde. Son seul plaisir était de contempler les frégates qui dimuaient et taillaient les goélands, quand ceux-ci venaient par bandes chercher dans son île un asile pour la nuit. Par un secret instinct du danger, les goélands regardaient d'abord si quelque frégate ne planait pas au haut des airs. Ils portaient dans leur bec la pitance du soir, destinée sans doute à leurs petits, et qu'ils avaient choisie avec soin dans leur pêche sur le récif. Ne découvrant aucun ennemi, ils abaissaient leur vol, rasaient la surface de la mer, de manière à se confondre, pour ainsi dire, avec son écume, et accouraient à la plage ; mais là Penmeni les attendait en embuscade, fondait sur eux, et de son nile dure, immense, rapide, les frappait à coups redoublés, jusqu'à ce qu'ils eussent lâché leur proie. Le goéland, battu et dépeillé, regagnait, en poussant des cris de douleur et de détresse, son nid, où l'attendaient ses petits affamés. Là, c'était une scène de déolation, des cris confus, des lamentations, jusqu'à ce que la nuit vint tout ensevelir dans le sommeil, ou qu'un voisin moins maltraité, jetant hors de son nid le surplus d'un souper copieux, laissât tomber ainsi une consolation sur le légis désespéré. Monde d'oiseaux n'es-tu pas l'image de la société des hommes ?

L'inquiétude saisit le capitaine sur le sort de ses vêtements. Comment couvrirait-il sa nudité, lorsque sa chemise partirait en lambeaux ? Il se mit à tisser une sorte de natte avec les fils d'un palmier ; Parète d'une feuille de cocotier qu'il tailla et polit lui servit de navette : c'était un vêtement grossier, mais au moins il y trouvait un abri contre le soleil et le contact direct de l'air. Il admira son industrie, et son âme en éprouva une sorte d'exaltation. Il mûnagait sa chaussure à l'aide de sandales faites d'écorce de cocotier. Enfin il se mit à explorer son île en détail. L'île de la Providence est plate, sablonneuse, et n'occupe pas en circonférence plus de deux lieues. Le tiers seulement de sa superficie est couvert de cocotier ; c'est dans la partie du vent. Les courants et les brises régnautes de l'est ont porté sur ce point des cocos qui ont germé, pris racine, et, se propageant de proche en proche, ont formé dans la succession des âges une forêt. Tout le reste n'est qu'une plaine de sable, semée çà et là d'arbustes ra-

bougris, d'herbe dure et saline, et de maigre gazon. Un soir qu'il regagnait pensif son ajoupa, suivant le bord de la mer et ramassant des coquillages pour son souper, il crut voir poindre à l'horizon les voiles d'un navire. Le soleil venait de se coucher, l'atmosphère semblait encore embrasée de ses rayons mourans, les nuages du crépuscule étincelaient de feu des plus riches couleurs ; mais ce point qui brillait au sein des vapeurs dorées du soir, était-ce bien une voile ? Les nuages tant de fois avaient pris cette apparence à ses yeux ! La brise poussait ce bâtiment de ce côté ; toutes les formes variaient alentour : ce point seul conservait son aspect. Il n'en douta plus, c'était un navire ! Alors son cœur s'émeut d'espérance et de crainte. Était-ce son propre navire ou un étranger qui passait par hasard ? Fallait-il mettre sur-le-champ le feu à son bûcher, au risque de consumer en pure perte le résultats de tant d'efforts ? Cependant la voile grandissait. Quand la nuit fut sombre, il se décida et approcha du bûcher une torche enflammée : le feu s'éleva dans les airs en immense pyramide ; le navire sembla comprendre le signal de ce phare improvisé, et s'approcha du mouillage. C'était bien le lieutenant qui venait chercher son capitaine. Emporté par les courans, manquant d'eau et de vivres, il avait été contraint d'aller se ravitailler à Anjouan, près de Mayotte. L'exilé écrivit l'histoire de ses trente-deux jours d'abandon, et la mit dans une bouteille qu'il suspendit à l'arbre le plus apparent de la forêt. Il fit débarquer un coq et quatre poules, qui ont multiplié et couvert l'île de volailles ; un sentiment d'humanité lui inspira cette pensée, et il fit ses adieux à son île.

## HISTOIRE.

### Bourdaloue et le Jésumisme.

On a dit que la vie de Bourdaloue était la meilleure réfutation des *Lettres provinciales*, et sans doute que si c'était là une réfutation, elle serait complète. Aucune vie ne fut et plus grave et plus pleine que celle dont Bourdaloue voulut employer les derniers jours à déplorer tout le reste dans l'amertume de son âme. Mais cette vie ne réfute rien. Parce que Bourdaloue était jésuite, Molina, Escobar, Suarez, en sont-ils plus vrais, plus chrétiens, plus purs ? On peut s'étonner sans doute que la même Société ait produit et surtout avoué des hommes si différents ; mais le fait subsiste, et, qui plus est, il s'explique.

« Sachez, dit Pascal, que leur objet n'est pas de corrompre les mœurs : ce n'est pas leur dessein. Mais ils n'ont pas aussi pour unique but celui de les réformer : ce serait une mauvaise politique. Voici quelle est leur pensée. Ils ont assez bonne opinion d'eux-mêmes pour croire qu'il est utile, et comme nécessaire au bien de la religion que leur crédit s'étende partout, et qu'ils gouvernent toutes les consciences. Et parce que les maximes évangéliques et sévères sont propres pour gouverner quelques sortes de personnes, ils s'en servent dans ces occasions où elles leur sont favorables. Mais comme ces mêmes maximes ne s'accordent pas au dessein de la plupart des gens, ils les laissent à l'égard de ceux-là afin d'avoir de quoi satisfaire tout le monde. C'est pour cette raison qu'ayant affaire à des personnes de toutes sortes de conditions et de nations si différentes, il est nécessaire qu'ils aient des casuistes assortis à toute cette diversité. — De ce principe vous jugez aisément que s'ils n'avaient que des casuistes relâchés, ils ruineraient leur principale dessein, qui est d'embrasser tout le monde, puisque ceux qui sont véritablement pieux, cherchent une conduite plus sévère. Mais comme il n'y en a pas beaucoup de cette sorte, ils n'ont pas besoin de beaucoup de directeurs sévères pour les conduire. Ils en ont peu pour peu ; au lieu que la foule des casuistes relâchés s'offre à la foule de ceux qui cherchent le relâchement. »

Nous admettons cette explication, mais non sans l'étendre d'un côté et la resserrer de l'autre. Le jésumisme, qu'on s'obstine à distinguer du catholicisme et même à lui opposer, n'est que le catholicisme concentré, comme le catholicisme étendu, diraient les chimistes, n'est que le jésumisme étendu. Le jésumisme ne fait que reproduire, dans des proportions réduites, et par là même plus distinctement, l'autique et instinctive politique de Rome. Cette politique

n'est écrite nulle part, car, si elle était écrite, elle serait impossible ; elle n'est pas même, elle est du moins à peine avouée entre adeptes, et il se trouve, si l'on peut s'exprimer ainsi, de la bonne foi dans cette tromperie. Mais n'importe : il en est du catholicisme comme de ces luteurs de la palette antique, dont les membres, frottés d'huile, glissaient entre les mains de leurs adversaires. Le catholicisme est toujours prêt à désavouer ce qu'il tolère, à tolérer ce qu'il a désavoué ; la diversité des mets dont il laisse, en fermant les yeux, se couvrir sa table splendide, flatte les goûts les plus divers et lui attire de nombreux convives ; mais, le festin est-il épié, les viandes malsaines disparaissent, et l'on uie, avec une espèce de sincérité, qu'elles aient été comprises dans le menu du repas. Qui veut des aliments sains et une nourriture frugale, pourra, s'il le veut, s'y réduire, et celui dont le goût blasé en demande d'autres n'a qu'à les chercher au bout de la table, où ils ont été placés on ne sait comment, ni quand, ni par qui. La vérité est accueillie, mais le mensonge n'est pas exclu ; et il y a place dans cette église pour toutes les doctrines, ainsi que dans l'antique Panthéon romain il y avait place pour tous les dieux. Aucune erreur n'est formellement exclue, et, quand aux vérités, un tact merveilleux a fait exclure ou diminuer celles qui menacent directement le dogme de l'autorité. L'attachement à ce dogme fondamental, une condescendance attentive et mesurée pour les inclinations de l'homme naturel, expliquent tout dans la dogmatique romaine et la résument peut-être. Du moins n'est-il aucune des doctrines différentielles de la théologie romaine, qui ne frappe l'observateur par sa coïncidence, impossiblement fortuite, avec ces deux principes.

Le jésuitisme n'est donc qu'une aggravation du catholicisme, et ce qui est possible dans le second, je veux dire la cohabitation, le support mutuel des éléments les plus disparates, est également possible dans le premier, parce que ni l'un ni l'autre ne se sont confessés à eux-mêmes, et que leur politique est une politique d'instinct. Au fait, si Pascal a eu quelque tort, c'est d'avoir porté au compte de la Société de Jésus les énormités de plusieurs docteurs qui n'en faisaient point partie, et le lecteur n'a qu'à chercher dans les œuvres de Bossuet les deux ouvrages dont je transcris ci-dessous les titres (1), pour se convaincre que le jésuitisme, ou ce qu'on est convenu d'appeler ainsi, n'était pas particulier, tant s'en faut, aux disciples de Loyola. L'initiative même ne leur en appartient pas ; il est juste qu'ils aient passé pour les pères, mais ils ne furent en réalité que les parrains d'un bien vicieux enfant ; ils n'ont pas plus inventé le jésuitisme que les sophistes grecs n'ont inventé le sophisme ; et de même que toute escobarderie n'est pas jésuitique, tout jésuite n'est pas un Escobar. C'est de la meilleure foi du monde, c'est sans inconséquence volontaire que plusieurs membres de cette Société ont décrit les maximes auxquelles on a fini par donner son nom. Pascal n'a combattu ni plus sincèrement ni plus vigoureusement le jésuitisme pratique que ne l'a fait plus d'un jésuite, et notamment Bourdaloue. Car, pour ne citer qu'un ou deux des nombreux passages que nous pourrions signaler, quelle œuvre fait ce grand orateur, dans les lignes que nous allons transcrire, sinon l'œuvre précisément de Pascal :

“ Je sais que si chacun de nous veut s'écouter, il n'y aura personne qui ne se croie fondé en raisons pour se dispenser des lois de Dieu les plus indispensables. Je sais, par exemple, que la loi qui défend l'usurpation du bien d'autrui et qui en ordonne la restitution se trouvera anéantie, si l'on veut consulter la politique, qui ne manquera pas de décider en faveur de l'ambition et de la cupidité. Je sais que la loi qui défend de se venger n'aura plus de lieu, si l'on se met en possession de donner aux vengeances les plus déclarées le nom de justice, et si chacun, se faisant droit sur ses propres injures, s'opiniâtre à ne rien rabattre de la satisfaction qu'il se croit due. Je sais que la loi, qui fait de l'occasion prochaine du péché, recherchée ou entretenue, un péché déjà consommé, ne sera plus qu'un fantôme de la loi, si chacun en veut être cru, ou sur

“ ses prétendus engagements qu'il proteste ne pouvoir rompre, ou sur la confiance qu'il a dans ses forces et dans sa disposition présente. Je sais que cette loi de l'abstinence et du jeûne du carême, que l'Eglise va bientôt publier, deviendra une loi chimérique, si chacun, idolâtre de sa santé, ne veut avoir égard qu'à sa délicatesse, ou, pour mieux dire, qu'à sa mollesse. — Si Jésus-Christ et Marie avaient raisonné comme nous, ce mystère de leur obéissance que je viens de vous représenter, et qui a tant contribué à notre salut, aurait-il eu son accomplissement ? ”

“ Ces théologiens faciles et commodes, que nous ne pouvions auparavant vant souffrir, ne nous paraissent plus si odieux. Etudiant de plus près leurs opinions, nous y découvrons du bon sens, et, après les avoir cent fois condamnés pour les autres, nous les estimons enfin raisonnables pour nous-mêmes, car n'est-ce pas ainsi que l'amour-propre est ingénieux à nous prévenir et à nous corrompre ? ”

Nous voyons dans le P. Bourdaloue un saint et vénérable personnage, un de ces hommes dont tous les protestants, en se considérant simplement comme chrétiens, devraient se glorifier. Il y aurait abus à ne voir jamais, d'une Eglise à l'autre, que ce qui nous distingue et nous sépare, jamais ce qui nous unit. Bourdaloue et Saurin sont frères, comme Oberlin et Vincent de Paule, et je conçois, parce que je le sens, qu'un même cœur puisse entretenir la liaison du système catholique et la plus franche sympathie pour les chrétiens, théologiens ou simples fidèles, que réclame cette communion. — *Vinet*

## VARIÉTÉS.

### Sur quoi vous appuyez-vous ?

Quelque étrange que cela paraisse, il est certain que les chrétiens sont souvent aidés par les obstacles qu'ils rencontrent, et enrichis par leurs pertes ; et je puis ajouter que leurs chutes mêmes leur apprennent à se tenir plus fermement sur leurs pieds.

Il y a une heure, je me promenais avec un jeune homme : le soleil était couché depuis quelque temps, et, comme dirait un poète, le paysage devenait terne et un silence solennel se répandait dans les airs. Quelques personnes s'imaginent que l'adolescence et la vieillesse ne vont pas bien ensemble ; je me suis souvent convaincu du contraire. Quoi qu'il en soit, nous nous assimes sur une perche, placée comme barrière au-dessus d'un fossé sec, mais passablement profond. “ Prenez garde, ” dis-je à mon compagnon ; car vous savez que les vieillards sont circonspects et par fois défiants ; “ prenez garde, la barrière sur laquelle nous sommes assis, est bien vermoulue. ”

“ Vermoulue ! ” cria mon jeune ami avec assurance, “ vermoulue ! que dites-vous là ? elle est solide comme un roc ! ” — Ah ! pensai-je, les rochers sur lesquels s'appuient bien des gens sont aussi peu sûrs que du sable mouvant. ” Cinq ou six minutes après (car nonobstant ma sage réflexion j'avais gardé ma place), la perche céda en craquant sous notre poids, et nous tombâmes en arrière et tout du long, dans le fossé. Pour mon compagnon, la chute fut légère et il en fut quitte pour la peur ; quant à moi, je ne m'en tirai pas sans quelques contusions. Cependant après m'être lentement relevé, je me mis en route ; ayant reçu un grand profit de mon accident ; en effet, il m'avait suggéré cette utile question : “ Sur quoi vous appuyez-vous ? ”

Il y a bien des gens qui, quoique trop sages, au point de vue mondain, pour confier le poids de leur corps à une barrière vermoulue, sont assez insoucients et insensés pour confier le salut de leur âme à un fondement tout aussi peu solide. Sur quoi donc vous appuyez-vous ?

Il est déjà bien malheureux que nos espérances terrestres soient renversées avec nous ; mais il est mille fois pire

(1) Decretum de morali disciplina 1682. — Censura et declaratio ventus generalis cleri gallicani congregati anno 1700 in materia fidei et morum. (Oeuvres de Bossuet, édition de Lefebvre. 1836.)

que la même chose nous arrive relativement à nos espérances célestes. Si vous vous contentez des faibles et pauvres éléments du temps et du monde, vous ne vous souciez guère d'examiner sur quel fondement vous vous appuyez ; mais si vous avez tourné vos cœurs vers les glorieuses choses de l'éternité, rappelez-vous bien que " nul ne peut poser un autre fondement que celui qui est placé, lequel est Jésus-Christ. " — *Old Humphrey*.

### L'annihilateur du feu.

On s'est beaucoup occupé, dans ces derniers temps, d'un procédé et d'un appareil à l'aide desquels l'incendie le plus terrible peut être étouffé en quelques instants. M. Phillips, auteur de cette importante découverte, a fait au Champ-de-Mars de Paris plusieurs expériences qui, sans avoir complètement réussi, mettent cependant hors de doute l'efficacité de son invention. Aux États-Unis, cette efficacité a paru assez démontrée pour qu'il se soit formé une compagnie dans le but d'exploiter le procédé nouveau, et déjà elle annonce qu'à partir du 1er novembre elle sera prête à livrer des appareils.

La description de cet *extincteur* aura donc un intérêt d'actualité, d'autant plus grand qu'elle est fort simple et intelligible même pour les personnes étrangères à la science.

" La machine portative qui produit le gaz annihilateur du feu se compose des différentes parties que voici : une petite bouteille d'acide sulfurique, une fiole contenant un mélange de chlorate de potasse et de sucre, et une brique composée de charbon de bois, de nitrate de potasse et de sulfate de chaux, le tout mêlé ensemble avec de l'eau. Le tout est placé au centre de deux cylindres emboîtés l'un dans l'autre et percés de trous pour le dégagement du gaz, puis renfermés dans une double boîte cylindrique.

" Les deux couvercles de l'appareil ont une ouverture qui donne issue à la vapeur, et ils sont traversés par une tige de fer pointue. En pesant sur un ressort *ad hoc*, les fioles se brisent, et ces divers ingrédients, mis en contact produisent l'ignition. Dès que la brique a pris feu, des gaz se dégagent, et, passant à travers les trous des cylindres, vont agir sur le réservoir d'eau et produisent la vapeur, laquelle, mêlée au gaz, s'échappe avec eux rapidement par l'orifice de la machine et, se répandant sous forme de nuages dans l'atmosphère du feu, l'éteint presque instantanément "

Ajoutons que cette vapeur n'exhale aucune odeur insupportable, et peut être aspirée impunément. — *Phare*.

### Nouvelle-Galles du Sud.

La Nouvelle-Galles du Sud est, de toutes les colonies australiennes, la plus florissante et la plus étendue ; elle a été fondée avec le travail forcé. Les adversaires de la déportation font observer que la prospérité de cette colonie n'est pas concluante en faveur du travail obligatoire, parce que la Nouvelle-Galles du Sud est bien plus ancienne que les autres établissements de l'Australie, et parce qu'elle a coûté beaucoup d'argent à la métropole. Il n'en est pas moins vrai que les développements prodigieux de cette colonie attirent nécessairement l'attention sur le mode de colonisation qui y a été suivi.

L'abondance des ouvriers et le bon marché de la main-d'œuvre sont bien précieux dans une colonie naissante ; ils constituent les plus puissants éléments d'un grand établissement dans des contrées vierges où tout est à créer au prix de dures privations. Autrefois on peuplait les colonies

d'innocents Africains, réduits en servitude par un véritable abus de la force. Depuis que cet usage, réprouvé par la civilisation, a été abandonné, l'Angleterre a fondé des colonies à l'aide du travail obligatoire des déportés. C'est le même système, appliqué d'une manière plus morale, sinon dans les conséquences, au moins dans le principe. Le travail forcé a cet avantage, que non seulement on en peut calculer la quantité avec certitude, mais encore qu'on en fait l'emploi le plus convenable et qu'on y imprime la direction la plus utile sans avoir à consulter les goûts et les préférences des travailleurs. C'est là une considération capitale. Il est très rare, en effet, qu'on trouve, pour les défrichements et pour d'autres travaux pénibles exécutés dans la solitude, des ouvriers volontaires en Europe. L'Amérique du Nord se peuple facilement ; pourquoi ? Parce que la nature du pays se prête à la formation de petites communautés agricoles, où l'émigrant retrouve en miniature la société qu'il a quittée. Si le désert s'étend souvent autour des villages récemment élevés, les habitants ne sont pas isolés. Leurs relations ne peuvent être ni variées, ni étendues : elles suffisent néanmoins pour écarter de l'émigration des émigrés toute idée d'abandon. A cette condition, l'ouvrier ou le cultivateur qui soutient difficilement sa famille en Europe transporte sans trop de regrets son industrie au-delà de l'Atlantique. Or, en Australie, la colonisation ne se fait pas par essais, mais par individus ; elle n'est pas agricole, mais *pastorale*, pour nous servir du mot des Anglais. Les gardiens de troupeaux, seuls pendant des mois entiers, habitant des huttes à peine mieux bâties que celles des naturels, mènent une vie dure et misérable. L'Angleterre l'a imposée à ses *convicts*. C'était une juste et humaine expiation de crimes commis dans la mère-patrie, et personne n'a jamais songé à plaindre le déporté bien vêtu et bien nourri que la justice de son pays avait obligé à passer quelques années, en face de Dieu et de sa conscience, dans le recueillement du désert, fertile en pensées graves et salutaires.

L'Angleterre a cessé d'envoyer des déportés à Sydney : elle a agi ainsi dans des vues de moralisation ; mais l'essor de la prospérité matérielle était déjà donné, et, après un long intervalle de travail forcé, une population familiarisée avec les exigences de la colonisation dans ce pays se trouvait formée. Et pourtant chaque jour les colons ce l'intérieur, bien différents en cela des habitants du Cap de Bonne-Espérance, expriment le regret d'être privés des services des *convicts* ! En étudiant l'histoire de l'Australie, il est impossible de ne pas rester convaincu que cet immense pays n'aurait point été colonisé, si les premières douleurs de la solitude, si les premiers travaux de défrichement n'avaient été supportés par des hommes qui n'étaient pas maîtres de s'y soustraire.

PAUL MERRAU.

### Population de l'Irlande.

En mars 1841 la population de l'Irlande était de 8,475,121 individus, et à la fin de 1846 elle montait à près de 9 millions. Cependant, le 30 mars 1851, cette même population n'était plus que de 6,513,734 âmes, lequel nombre a été encore réduit par des émigrations successives. Le recensement des États-Unis présentait une masse de 23 millions d'individus qui se décompose ainsi qu'il suit, d'après les tableaux statistiques de M. W. Robinson.

Irlandais de naissance, 3,000,000 ; d'origine irlandaise, 4,500,000 ; Français et autres hommes de la race celtique, soit de naissance ou d'origine, 3,000,000 ; Allemands de naissance ou d'origine, 5,500,000 ; Anglo-Saxons de naissance ou d'origine, 3,500,000 ; hommes de couleur libres ou esclaves, 3,500,000.

Il paraîtrait, d'après ces tableaux, qu'au commencement de cette année (1851), la population irlandaise, soit de naissance, soit d'origine, montait à 14,000,000 d'individus, dont 7,500,000 habitaient les États-Unis.

## LE SEMEUR CANADIEN.

NAPIERVILLE, 9 OCTOBRE 1851.

A NOS ABONNÉS. — Ceux de nos abonnés, qui n'ont pas encore payé le montant de leur souscription, sont priés de le faire le plus tôt possible.

**Certitude de la Mort.**

La mort est le lot commun de l'humanité; c'est le moment solennel qui met fin à toute existence terrestre, qui brise tous les liens qui unissent à la terre, et nous transporte de ce monde d'un jour dans le monde de l'éternité. Tous les hommes se dirigent et pressent le pas vers une vallée obscure; c'est la vallée de l'ombre de la mort. Elle est là devant nous; il nous faut la traverser. Nous avons beau nous attacher, nous cramponner même à la vie, la force qui nous entraîne est une force irrésistible et, quoi que nous fassions, nos jours ne s'écouleront pas avec moins de rapidité.

Il est une tradition populaire qui nous représente un juif infortuné condamné à marcher sans cesse jusqu'à la fin du monde. S'il s'arrête dans sa course, une voix terrible se fait entendre: marche! marche! Eh bien! cette idée, fautive quant au personnage auquel on l'applique, peut servir d'image à notre destinée. Marche! marche, vers la mort! voilà notre sentence, voilà ce à quoi nous sommes tous condamnés.

Pour les uns la mort est encore dans le lointain; pour les autres elle est plus près. Et s'il nous était donné de jeter un coup-d'œil sur l'avenir, peut-être verrions-nous la mort devant nous et toute prête à poser sa main glacée sur notre cœur. Toujours est-il, quelque soit le nombre d'années qu'il nous reste à passer sur cette terre, toujours est-il que nous avons tous un pied dans la tombe, car la mort, comme l'a dit un grand auteur, chacun de nous la porte dans son sein.

La certitude de la mort n'est niée par personne: chacun est forcé de l'admettre par ce qui se passe journellement autour de lui. Comment se fait-il donc que la pensée de la mort nous préoccupe si peu et que nous sommes si peu disposés à y penser et à nous y préparer? C'est que ce monde vain et trompeur a encore trop de charmes et d'attraits pour nous; c'est que nous sommes assez insensés pour placer notre trésor ici-bas, au lieu de le mettre là où ni les vers ni la rouille ne consomment rien, et où les larrons ne percent ni ne dérobent (Matth VI, 20); c'est que nous ne pouvons supporter l'idée de rencontrer un juge justement irrité et dont la colère doit nécessairement frapper quiconque n'est pas revêtu de la justice de Jésus-Christ. Voilà pourquoi, l'homme tout en sachant qu'il doit mourir et qu'il est important de se préparer pour ce moment suprême, cherche à s'étourdir et éloigne de son esprit une pensée, qui ne pourrait que lui être importune dans son état de péché et de condamnation.

**Alexandre Vinet.***(Suite et fin.)*

Vinet s'acquitta de ses nouvelles fonctions de professeur avec une fidélité et un succès peu ordinaires, et son influence sur les jeunes candidats au saint ministère, dont une partie de l'enseignement lui était confiée, fut très-heu-

reuse. Tous ceux qui ont eu le bonheur de suivre ses cours ont conservé de lui un bien doux souvenir.

Deux ans après son appel à Lausanne, c'est-à-dire en 1839, la Société de la Morale chrétienne de Paris le couronna une seconde fois pour un mémoire sur la *Manifestation des convictions religieuses et sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat*. C'est un ouvrage d'une philosophie aussi saine que profonde et qui suffirait à lui seul pour assurer à son auteur une place distinguée parmi les grands penseurs, dont s'honore l'humanité.

Il fut conséquemment: il donna sa démission de membre du clergé vaudois salarié par l'Etat, dont il avait montré avec force l'incompétence en matière de religion, et quelques années après (en 1845) il renonça, non sans regrets, à sa chaire dans l'université ou académie de Lausanne. Cependant il n'abandonna pas cette institution, car il fut immédiatement appelé à l'enseignement de la littérature française. Mais ses principes sur la séparation du spirituel et du temporel, sa participation à la formation de l'Eglise libre et sa fidélité chrétienne déplurent à un gouvernement incrédule et ennemi de l'indépendance de l'Eglise, et il fut destitué l'année suivante.

L'Eglise libre fondait alors une École de théologie et s'empressa de lui offrir une chaire. Il accepta joyeusement et commença un cours sur les *rapports essentiels de Jésus-Christ avec ses disciples et l'humanité*. Sa santé ne lui permit pas toutefois de le finir, et après s'être souvent levé pour ses leçons d'un lit de douleur pour y rentrer après les avoir données, il fut obligé de discontinuer. Sa dernière conférence fut très-solennelle. Debout, appuyé contre la paroi à cause de sa faiblesse, il parla, il exhorta, il pria. Sa voix était plus pénétrante que jamais; sa haute stature semblait grandir avec l'élevation de sa pensée. Et ainsi, les reins ceints, la lampe allumée et dans le pressentiment d'une mort prochaine, il développa les paroles du Seigneur: "Je t'ai glorifié sur la terre, et j'ai achevé l'œuvre que tu m'avais donné à faire; maintenant glorifie-moi, toi, Père, etc." (Jean XVII, 4, 5).

Il se mit au lit alors (c'était le 5 février, 1847), pour n'en plus ressortir et vers la fin d'avril on le transporta à Clarens, village au bord du lac Léman, dont le climat doux et sain faisait espérer à ses amis quelque amélioration. Mais le Seigneur en avait jugé autrement: sa santé déclina de plus en plus et le 4 mai on vit bien que le moment de son délogement approchait. Lui-même ne se faisait aucune illusion à cet égard, et la veille de sa mort, ayant fait venir ses domestiques, il leur demanda, ainsi qu'à son épouse, de lui pardonner tous les torts dont il s'était rendu coupable envers eux. Admirable humilité et délicatesse de conscience qu'on ne pourrait trouver que chez un vrai disciple de Christ!

Un de ses amis, ministre de l'Évangile, vint passer la dernière nuit avec lui et après lui avoir lu d'après son choix, le XVIIème chapitre de l'évangile selon St. Jean, il lui dit au moment de se mettre en prière: que faut-il que je demande? — "Les grâces les plus élémentaires" répondit le mourant. Puis, sans agonie, mais non sans douleur, il s'endormit en paix à 5 heures du matin, le 5 mai. Ainsi mourut dans la foi en Jésus et la bienheureuse espérance de la vie éternelle cet homme, si distingué à la fois par les qualités du cœur et les dons de l'intelligence, et qui porta partout avec lui la bonne odeur de l'Évangile. Il n'avait pas encore 50 ans.

Nous avons eu le privilège d'entendre prêcher Vinet, d'assister à ses leçons et de le rencontrer en société et nous n'hésitions pas à déclarer que c'est l'homme qui approche le plus de notre idéal de l'orateur, du chrétien, du professeur et du philosophe.

Comme prédicateur il n'était pas supérieur à Adolphe Monod, l'orateur protestant de Paris, mais il était certainement son émule. Son éloquence coulait de son cœur, ému par les grandes vérités ou plutôt les grands faits de la rédemption; on sentait qu'il n'était pas en chaire pour nous amuser pendant une heure, mais pour nous transporter dans le monde des réalités éternelles, et chaque trait lancé atteignait le but. La religion était une chose sérieuse, grave pour lui et il en discourait avec des sentiments correspondants: aussi ne manquait-il jamais de produire une profonde impression sur ses nombreux auditeurs.

Vinet était d'une humilité extraordinaire. Il paraissait ne pas avoir conscience de sa supériorité, unissant au génie du philosophe la simplicité de l'enfant. Le moi, cet intrus qui se montre partout, était chez lui refoulé dans ses derniers retranchements et tenu en échec ou dominé par la grâce de Dieu.

Sa bienveillance, son intérêt pour le bien spirituel des âmes, sa grande expérience du cœur humain attirait une foule de personnes, qui venaient lui faire part de leur état et solliciter ses conseils. Il n'aimait pas à renvoyer ceux qui se rendaient auprès de lui, quelque fatigue et douleur qu'il ressentit.

Vinet prenait aussi un vif intérêt à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse. Il avait compris l'importance de cette œuvre et y travaillait avec zèle. Lorsque l'École des Demoiselles de Lausanne fut près de tomber, il accepta avec joie la charge de membre du comité de direction et réussit à relever cette institution: il y donna même des leçons.

Comme professeur, il réunissait autour de lui une jeunesse studieuse qu'il savait si bien instruire et dont il était profondément aimé. Il mettait beaucoup de soins à la préparation de ses cours et il montait toujours dans sa chaire avec quelques précieux trésors de pensée, et en sortant de ses leçons on avait la conscience d'avoir reçu quelques nouvelles idées et d'avoir appris quelque chose d'utile. Il possédait l'art admirable de tout rapporter au grand centre du christianisme et cela, non pas comme le font quelques-uns, en violentant les choses, en les tirant par les cheveux, si nous pouvons nous exprimer ainsi, mais d'une manière toute simple et naturelle.

Vinet est un grand penseur et un écrivain de premier ordre. Ses ouvrages sont de ceux qui passent à la postérité et dont l'intérêt est durable. Outre les volumes qu'il a successivement publiés, il a fourni de nombreux articles au *Semteur* de Paris dont il était un des fondateurs, à la *Réformation*, recueil surtout destiné à défendre la séparation de l'Église et de l'État et à d'autres journaux ou revues. Le *Semteur* a eu la plus large part de ses travaux depuis 1832, particulièrement dans le genre de la critique littéraire au point de vue de la philosophie chrétienne. Ses articles sur ce sujet le mirent en relation avec les plus célèbres écrivains de l'Europe, tels que Chateaubriand, Lamartine, Béranger, Sainte-Beuve et plusieurs autres. — Il avait étudié avec un soin plus qu'ordinaire la langue française; il en connaissait toutes les ressources et la maniait

comme un grand maître. Son style est lucide, agréable et rempli de poésie: si Vinet est quelquefois difficile à comprendre c'est que le sujet dont il traite est un sujet profond. — Il a écrit aussi quelques vers, qui nous montrent qu'il aurait pu fournir la carrière du poète, s'il avait tourné les forces de son esprit de ce côté-là.

Il est peu d'hommes dont la mort ait causé un deuil aussi sincère et aussi profond que celle d'Alexandre Vinet. C'est une perte qui n'a pas été ressentie par ses amis seulement, mais par l'Église chrétienne toute entière. La place qu'il a laissée vacante ne sera jamais remplie et il n'est pas nécessaire qu'elle le soit. De tels hommes n'ont que faire de successeurs: il leur suffit de léguer au monde leur parole et leur exemple. Cette parole, fruit savoureux d'une vaste et féconde intelligence, nous avons le bonheur de la posséder en grande partie et nous nous proposons d'en enrichir les colonnes de l'humble feuille que nous avons fondée, et les hommes instruits du Canada apprendront que l'alliance de la religion et du génie est la source des grandes et fécondes pensées.

↳ Relativement à ce qui est dit des déportés, dans l'article sur la Nouvelle-Galles du Sud, que l'on ne doit pas plaindre, il va sans dire que cela ne s'applique pas à nos exilés canadiens. Ceux-ci, on les a plaints et il aurait fallu être dépourvu de sentiment pour ne pas le faire.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

NOUVELLES ÉLECTORALES. — M. Leblanc, commissaire sur les pertes de 1837, a offert ses services pour représenter le comté de Beauharnais. M. Hanson, aussi commissaire des mêmes pertes, est parti pour le comté de Drummond, pour offrir ses services aux électeurs de ce comté. M. A. Delisle, commissaire sur les émeutes du comté d'Yamaska, doit, dit-on, faire partie du nouveau ministère et se présenter au comté d'Yamaska. M. Bristow, commissaire du gouvernement, se présente pour la ville de Montréal. — *Avenir*.

CONVENTION DE SEIGNEURS. — Les seigneurs doivent s'assembler, à Montréal, le 15 du courant. Nous espérons qu'il se trouvera parmi eux quelques seigneurs libéraux pour leur faire entendre qu'il est de leur intérêt d'être aussi libéraux que possible. Si M. Latourrière se rend à cette convention, nous espérons qu'il aura la prudence de faire ajourner la convention avant le 17 octobre, car les "croque-seigneurs" seront en convention et ils pourraient bien s'aviser de faire main basse sur les croque-consitaires.

DÉMISSION DU MINISTÈRE. — Nos ministres ont remis leur porte-feuille entre les mains du gouverneur et on dit que M. Hincks est chargé de constituer le nouveau cabinet.

SYNAGOGUE A SYRACUSE, N.Y. — Les Juifs de Syracuse viennent de bâtir une synagogue dont la consécration s'est faite avec toute la pompe possible. Ils se sont d'abord formés en procession et une fois rendus à l'édifice ils en ont fait sept fois le tour en chantant des psaumes, après quoi les portes se sont ouvertes et tous ceux qui assistaient à la cérémonie ont pris leurs sièges en dedans. Le Dr. Raphaël, le grand Rabbin de New-York, a prêché en anglais; après le sermon, on a lu une prière et la bénédiction s'est donnée en hébreu. — Les Juifs, chacun le sait, attendent encore le Messie, et pourtant ils sont eux-mêmes une preuve frappante qu'il est venu.

## Californie.

Les nouvelles que nous avons de la Californie ne vont pas plus loin que la première quinzaine d'août. — La démolition qui inspirait tant d'inquiétudes commençait à

disparaître; les crimes étaient beaucoup moins fréquents et la sécurité renaissait sur tous les points; les lois régulières commençaient à prendre le dessus sur le code de Lynch, enfin l'ordre se rétablissait graduellement.—Une seule exécution avait eu lieu en vertu du code de Lynch. Deux mineurs, Jim Graham et Alexandre Leslie revenaient de la vallée de Greenwood, comté d'Eldorado, lorsque le premier fit feu sur son compagnon, lui vola \$700 et s'esquiva vers Sacramento. Heureusement Leslie n'était que blessé et eut la force de se traîner jusqu'à une cabane où il raconta ce qui lui était arrivé.—Aussitôt on se met à la poursuite de Graham, on l'atteint, on lui fait son procès et on le pend à un arbre.

La prospérité matérielle semblait renaître en même temps que la sécurité morale.

« De nombreux symptômes, dit l'*Alta California*, montrent de la façon la plus évidente que notre ville a repris son élan.—Les quartiers consumés naguère par l'incendie sortent de leurs ruines. Les principales rues qui, il y a peu de jours, étaient presque désertes, sont aujourd'hui garnies de beaux magasins qui offrent tout à la fois richesse et variété. Les édifices en brique que les deux derniers incendies avaient détruits, sont maintenant presque construits à l'épreuve du feu. En outre nous voyons s'élever bon nombre de nouveaux bâtiments en brique et en pierre. Les affaires de tout genre reprennent et tout fait présumer que la saison pluvieuse donnera un grand développement aux transactions d'automne.—Nos commerçants sont généralement pleins d'espoir. »

Les mineurs travaillaient toujours avec courage et avec un succès assez marqué. La plupart d'entre eux comptent visiter San Francisco durant la saison des pluies.

L'agriculture faisait toujours beaucoup de progrès.

Les Indiens étaient tranquilles et on pensait n'avoir rien à craindre d'eux, au moins pour le moment.—*Moniteur*.

COMITÉS RÉVOLUTIONNAIRES EN FRANCE.—Voici sur l'organisation des comités révolutionnaires des détails empruntés au *Droit* :

« Il existe en France cinq comités révolutionnaires, connus sous les noms de comités Français, Allemand, Italien, Polonais et Belge-Hollandais. Ces comités, dont le siège principal est à Paris, ont de nombreuses ramifications dans les provinces; ils sont tous placés sous la direction et le patronage du comité central européen de Londres. Les comités étrangers ont organisé leurs principaux moyens d'action sur les frontières de France, de manière à établir de rapides communications avec les comités révolutionnaires qui ont leur siège en pays étranger, et à réunir leurs moyens d'action lorsque le moment d'agir sera venu.

Depuis plusieurs jours, l'autorité était avertie que les divers comités français et étrangers se réunissaient fréquemment et qu'il s'y manifestait une agitation inaccoutumée: on sut de plus que les cinq comités devaient se relier entre eux par un comité central formé à Paris, qui devait correspondre avec le comité de Londres et recevoir directement ses instructions.

Des pièces émanées du comité allemand ont d'ailleurs fait connaître l'organisation de ce comité, ses moyens d'action, le but auquel il voulait arriver, et les noms de tous ceux qui étaient affiliés.

Dans l'une de ces pièces on lit que les membres de l'association doivent tous avoir des armes; qu'il faut prendre des renseignements sur la situation des caisses publiques; dresser la liste de toutes les personnes hostiles à la révolution, créer dans chaque localité un tribunal révolutionnaire et mettre à mort ceux qui feraient obstacle à la réalisation de l'entreprise.

D'après des renseignements que nous avons lieu de croire exacts, l'organisation révolutionnaire que le procès de Lyon a révélée pour les départements du Midi, serait établie dans beaucoup d'autres départements. Il existerait, en effet, sur un grand nombre de points, des associations secrètes dont les chefs se réuniraient à certains jours indiqués pour recevoir le mot d'ordre de leurs supérieurs. C'est un devoir pour l'autorité de mettre un terme à un pareil

état de choses, et de dissoudre au plus tôt cette armée révolutionnaire, qui entretient l'agitation dans le pays, et peut à un jour donné amener des malheurs irréparables.»

### Dernière visite à l'Exposition.

Londres, 30 août.

Monsieur, je suis revenu à Londres pour jeter un dernier regard sur cette belle Exposition, aujourd'hui plus complète, plus visitée, plus fréquentée que jamais. On y accourt de plus en plus de tous les coins du monde; chacun se hâte d'y assister, comme à un spectacle qu'on ne verra pas de longtemps, et la génération présente ne reverra plus, soyez-en sûr, le pareil. Il n'y a rien de plus intéressant à étudier, en ce moment, que le flot toujours montant des visiteurs populaires; car personne en réalité, dans ce pays si profondément hiérarchique, n'aura été exclu. Matelots, soldats, écoliers, enfants trouvés, chacun aura eu son tour.

On a consenti pour eux des conditions particulières de faveur. On voit toutes ces corporations arriver par troupes joyeuses, portant des rubans et des numéros à la boutonnière, et précédées de guides revêtus de leurs insignes professionnels. Il y a même un jour où l'on n'admet, jusqu'à midi, que les impotents et les malades: c'est le samedi. Ce jour-là les galeries sont envahies par une véritable masse de chaises à porteur, de petites voitures à bras, de véhicules orthopédiques de toute espèce; et les produits roulés ne sont pas moins curieux que les produits roulants.

Il est donc temps de conclure et de résumer, pendant que nous avons les pièces sous les yeux, les faits principaux et les conséquences plus décisives de l'Exposition universelle. Les deux plus grands résultats qu'on en espère, celui de la connaissance exacte des prix de vente en gros, et la classification officielle des supériorités dans chaque branche d'industrie ne seront pas atteints; les industries ne se sont pas prêtées au succès du premier, et le jury n'a pas jugé convenable de réaliser le second. Les prix de revient continueront donc toujours d'être un mystère pour toutes les personnes qui ne sont pas initiées aux procédés de la production, et nul peuple n'aura le droit de dire: « C'est moi qui fabrique le mieux tel article ou tel autre. »

Cependant, il n'y a pas un homme spécial qui ne sache à quoi s'en tenir aujourd'hui sur ces hautes questions, et qui n'en puisse raisonner consciencieusement, comme si elles eussent été authentiquement résolues. Elles le sont pour tout observateur compétent qui sait décomposer un prix-courant et qui a visité les principaux foyers industriels de l'Europe. L'Europe sait aussi, malgré la réserve du jury, quels sont les vrais maîtres en fait de travail des métaux, des laines, des soies, du fil et du coton. On a craint de le constater de nation à nation, en décrétant des médailles qui eussent pu paraître des commandes pour les uns et des exclusions pour les autres; mais l'opinion publique a prononcé, et la France aura fort à s'applaudir de ses décisions.

Il n'y aura donc ni grands, ni petits, ni premiers, ni seconds. Le jury dira tout simplement: « M. un tel, français, fabrique très-bien du drap, du calicot ou de la porcelaine; M. un tel, autrichien, anglais ou belge, fabrique très-bien les mêmes articles; nous leur accordons une médaille de bronze, nous leur faisons mille compliments » et nous leur souhaitons mille prospérités. Vive la Reine! et tout est dit. »

Ce n'est pas là, Monsieur, ce qu'on espérait au début de l'Exposition. On attendait de ce grand concours ce qu'on a droit d'attendre de tous les concours, une classification par ordre de mérite. On espérait savoir officiellement, puisqu'on avait créé un jury international, qui fait le mieux en Europe et dans le monde, les toiles, les meubles, les armes, les machines, telle chose ou telle autre, et s'il vaut mieux acheter certains articles à Paris, à Londres, à Berlin ou à Pékin.

Voilà ce que le public ne saura point d'une manière catégorique; mais les éléments de ces appréciations importantes ont dû être fournis au jury, et plusieurs milliers de fabricants et de négociants auront pu se les procurer à l'Ex-

position, avec autant d'authenticité que les jurés eux-mêmes. C'est un grand résultat, qui, pour être voilé de quelques nuages, n'en portera pas moins des fruits heureux et féconds. L'Exposition a, de plus, mis en regard d'une manière éclatante les produits universels du travail automatique et collectif, et ceux du travail individuel et artistique. On a pu les comparer, juger de leur valeur relative, et l'on sait à peu près à présent de quel poids ces deux grands ateliers, si diversement organisés, pèsent dans la balance de la production générale du monde. On étudiera mieux désormais la condition qu'ils assurent aux travailleurs des deux systèmes, les crises qui les menacent, les débouchés plus ou moins certains qui sont ouverts à leurs produits.

Mais, ainsi que je vous le demandais, au début de cette exploration, le fait capital de l'Exposition, c'est la lutte de la France et de l'Angleterre. En réalité, ces deux grandes puissances dominent le terrain tout entier par la supériorité de leurs capitaux, de leurs procédés, de leur science appliquée, de leurs voies de communications; mais chaque jour voit s'élever à côté d'elles le pouvoir productif des nations voisines, et vos lecteurs ont pu juger, par les aperçus que j'ai tracés de ce mouvement remarquable, avec quelle rapidité il avait marché depuis quelques années. En Autriche, en Prusse, en Belgique, en Suisse, la fabrication mécanique s'est développée sur une échelle immense. Aussitôt qu'une invention nouvelle, partie de France ou d'Angleterre, apparaît sur un point, on s'en empare sur tous les autres, et l'égalité s'établirait bientôt entre les ateliers, si chaque peuple n'avait à vaincre quelques entraves naturelles ou artificielles, qui maintiennent les différences de succès parmi eux.

Parmi les peuples non manufacturiers, et même chez quelques-uns de ceux qu'on suppose encore un peu barbares, l'exposition a révélé des trésors inconnus de matières premières qui méritent toute l'attention du commerce européen. Rien de plus curieux que les collections indiennes et australiennes de matières textiles inédites, sans parler du fameux *jute* du Bengale, exploité en ce moment par deux manufactures écossaises, et que les Anglais croient appelé à les délivrer de la tyrannie du coton américain et du chanvre russe.

L'Exposition universelle nous menace, sous ce rapport, de plus d'une invasion. Voici venir des suifs de l'Australie, de la composition la plus économique et la plus dramatique. Il y a telle région, dans ce pays, où les moutons sont en si grande abondance, qu'on ne les tond qu'une seule fois, et puis on les précipite vivants dans les chaudières bouillantes qui les transforment en suif, sans autre préparation. Que dites-vous de cette fabrication effroyable?

L'Exposition a révélé encore bien d'autres choses. Elle a fait connaître l'infinité variée et la richesse de production de toutes ces petites industries de la main qui figurent par leurs mille détails dans les galeries du Palais-de-Cristal: les épingles, les aiguilles, les agrafes, ces utilités de tous les jours, ces outils de tant de travailleurs. Qui croirait qu'une seule fabrique de plumes métalliques occupe jusqu'à 500 personnes et emploie jusqu'à cent mille kilogrammes d'acier? Quelle charmante histoire que celle de ces arts divers, et que d'intelligence on y dépense pour ce maître indifférent ou ingrat qu'on appelle le public! Qui en suit un mot parmi nous? Quel père avisé fait apprendre à son fils ce que c'est que de la cochenille, de la garance ou du carthame? Quel est celui qui pense seulement, en faisant sa barbe, aux ingrédients dont se compose son savon? Quel est le citoyen, parfaitement ignorant de la manière dont on fait du sel et du sucre, qui ne se croie capable aujourd'hui de devenir président de la République?

Evidemment, l'Exposition universelle a mis à nu uno des plaies de notre éducation. Elle a dû faire sentir cruellement à plus d'un homme distingué les lacunes de son instruction et l'insuffisance déplorable de ses connaissances. J'ai vu, pendant le double séjour que j'ai fait dans cette collection encyclopédique des industries humaines, tant d'hommes éminents humiliés de cette insuffisance, que je

finirai ma dernière lettre par un appel à la sollicitude publique.

À l'heure où j'ai l'honneur de vous écrire, monsieur, aucun encombrement ne se fait sentir, en Angleterre, dans les carrières libérales. Chaque homme apprend un état et se fait jour à force de zèle et de spécialité. On ne voit pas là, comme ici, des milliers de bacheliers, tribuns du peuple en disponibilité, harceler le gouvernement pour avoir des places, et l'attaquer quand il n'en donne pas. On voit encore moins des hommes politiques aussi complètement étrangers que les nôtres aux éléments de l'industrie et de l'économie politique. L'Exposition a eu pour tous les Anglais sa signification naturelle; elle n'a été pour la plupart de nos compatriotes qu'un spectacle plus ou moins intéressant.

J'irai plus loin. Il est de mode aujourd'hui d'exalter la classe ouvrière et de la flatter outre mesure; mais c'est en étudiant les procédés des arts et le vrai rôle qu'y jouent les travailleurs, qu'on apprécie à sa juste valeur la part qui leur appartient dans ces œuvres pour lesquelles notre pays est justement fier de l'assentiment unanime du monde. Toute une classe d'hommes attend son avènement légitime de cette appréciation équitable.

Plus il y aura d'intelligences en état de la faire, plus nous affermirons la paix publique; car le génie des ouvriers a été longtemps méconnu, confondu, enterré en quelque sorte dans les bagages du capital. Il aspire à se faire jour, à avoir sa place au soleil; rien de plus juste, et les vrais amis de l'ordre doivent être les premiers à le reconnaître et à encourager cette tendance, en faisant ressortir le concours de l'ouvrier intelligent aux chefs-d'œuvre de la production. Sous ce rapport, l'Exposition universelle de Londres aura été plus révolutionnaire que la révolution.

La révolution n'a démontré chez l'ouvrier qu'une grande puissance de destruction; l'Exposition a signalé au contraire, sa puissance ingénieuse et infatigable de production. Honorez celle-ci pour paralyser l'autre!

Il me reste à vous faire connaître, monsieur, les décisions provisoires qui ont été adoptées par la commission royale pour les récompenses à décerner aux exposants. La commission, comme je vous l'ai dit, a posé en principe qu'il ne serait accordé aucune distinction hiérarchique. Ainsi, point de médailles d'or ni d'argent. Il est question, pour les exposants, de trois sortes de médailles, toutes en bronze, mais de modules différents. Celle du plus grand module, qui sera de premier ordre, n'appartiendra qu'aux industries hors ligne, telles que la manufacture de porcelaine de Sèvres, la fabrique de soieries de Lyon, etc. Si je suis bien informé, environ cent cinquante ou cent soixante médailles de cet ordre, seulement, seront accordées pour toute l'Exposition.

La médaille de bronze du second ordre, sans distinction de supériorité, sera décernée à trois mille exposants environ. Ce sera, en quelque sorte, la monnaie courante de l'Exposition. Elle sera d'un module inférieur au premier et d'un très-beau caractère. Enfin, une troisième médaille, purement commémorative de l'événement, sera accordée à tous les exposants, sans exception, au nombre de plus de quinze mille. La commission royale a voulu aussi qu'une médaille spéciale fût frappée pour chacun de ses membres, et une cinquième variété pour tous les employés qui ont été au service de l'exhibition elle-même, français et étrangers.

Le compte-rendu de l'Exposition, composé des rapports de tous les rapporteurs et formant un volume in-4<sup>o</sup> de 5 à 600 pages, sera également distribué à tous les exposants, en même temps que les médailles d'honneur et les médailles commémoratives. On espérait que la reine d'Angleterre ferait en personne la distribution des récompenses; mais la seule lecture du nom des élus eût entraîné trop de lenteurs et de formalités, et l'on se bornera à les proclamer en séance générale de la commission du jury, vers le milieu du mois d'octobre. — *Blanqui.*

• NARCISSE CYR, Rédacteur et Propriétaire.

V. LABELLE, Imprimeur.